



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5282

Approbation de la convention de mise à disposition gratuite de locaux de la Patinoire Baraban à l'association "Lyon Glace Patinage" (LGP)

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5282 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A  
DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE LA PATINOIRE  
BARABAN A L'ASSOCIATION "LYON GLACE PATINAGE"  
(LGP) (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon Glace Patinage réunit 4 sections : loisir, patinage artistique, danse sur glace et patinage synchronisé. Elle développe la pratique de ces sports de glace à la patinoire Baraban du niveau Loisirs à Compétition depuis 2003.

Des locaux sont mis à la disposition de cette association au sein de la patinoire Baraban, à usage exclusif et à titre gratuit. Ces locaux d'une superficie de 222,79 m<sup>2</sup> comprennent :

- Trois bureaux et un local de stockage d'une superficie totale de 75 m<sup>2</sup>
- Un ensemble de 4 vestiaires avec sanitaires d'une superficie totale de 147,79 m<sup>2</sup>

La convention arrivant à échéance le 21 décembre 2019, il convient de la renouveler. Je vous propose donc de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon à l'association Lyon Glace Patinage en approuvant la mise à disposition à titre gratuit des locaux précités dans le cadre du projet de convention joint au rapport, hormis les consommations de fluides (8€/m<sup>2</sup> soit 1 782,32 €par an).

La valeur locative annuelle des locaux mis à disposition est estimée à 18 015 €hors taxe hors charges.

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

**DELIBERE**

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon Glace Patinage, concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la patinoire Baraban située 52 rue Baraban à Lyon 3<sup>ème</sup> est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT